

PREFET DE L'OISE

Beauvais, le 24 AVR. 2020

CABINET DU PREFET
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
Tel : 03 44 06 11 46
Courriel : pref-cab@oise.gouv.fr

Le Préfet de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

Objet : précisions sur les cérémonies du 8 mai

La situation sanitaire actuelle et les mesures de confinement en vigueur ne permettent pas de tenir les cérémonies au format habituel. Pour des raisons de sécurité sanitaire, les différentes cérémonies programmées en dehors de Paris jusqu'au 11 mai demeurent annulées.

Cependant, compte tenu du caractère fédérateur particulier de la commémoration du 8 mai et de sa proximité avec la date du déconfinement, les cérémonies du 8 mai organisées localement pourront se tenir, dans un format restreint et selon les règles précises suivantes :

- Les cérémonies réuniront un maximum de cinq personnes, avec respect des règles de distanciation sociale ;
- Le public ne pourra pas assister à la cérémonie, de même que les troupes ;
- Les anciens combattants devant être protégés ils ne seront pas conviés mais pourront être représentés par une personnalité du conseil départemental ou de l'ONAC ;
- Un à deux porte-drapeaux pourront être présents, jeunes dans la mesure du possible ;
- Un seul dépôt de gerbe sera réalisé, après lecture du message ministériel.

Enfin, le président de la République appelle les Français qui le souhaitent à pavoiser leurs balcons et fenêtres à cette date.



Louis LE FRANC